



COMMUNIQUÉ SUR LA NORME DE SANTÉ PUBLIQUE 5

Identification et gestion des risques relatifs aux poussées de maladies infectieuses

Condition

Le médecin hygiéniste en chef de la communauté a identifié une maladie infectieuse posant un risque pour la santé publique.

Tâche

Poser des questions au client afin de déterminer s'il y a eu exposition à une maladie infectieuse.

Norme

Qualité et aspect technique

- Connaître les symptômes de la maladie infectieuse.
- S'il y a lieu, se servir d'un outil de dépistage pour identifier les clients qui pourraient avoir la maladie ou y avoir été exposés.
- Utiliser des écrans de protection si l'on ne connaît pas l'état du client.
- Nettoyer les lieux de la clinique avec un antiseptique approuvé.
- Suivre toute directive émise par la province ou par le service de santé publique.

Qualité et aspect interpersonnel

- Aviser le client de la raison du dépistage et des mesures de précaution.
- Donner la possibilité au client de poser des questions.

Sécurité

- Éviter de traiter les clients qui pourraient être porteurs de la maladie en question ou y avoir été exposés, ou les traiter isolément (en s'assurant de nettoyer comme il faut les lieux de la clinique tout de suite après le traitement afin de réduire la propagation de la maladie).
- Ne pas faire de discrimination à l'encontre d'un client identifié comme faisant partie d'une population à risque.

Moments

- Si possible, avant que le client entre dans les lieux de la clinique.
- Avant de fournir le traitement.

Référence

Infection Control Guidelines for Community-based practitioners (lignes directrices en matière de lutte contre les infections à l'intention des praticiens communautaires), ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les établissements de santé, Santé Canada 1999.